



<http://lmsi.net/Un-racisme-post-colonial>

## Un racisme post-colonial

réflexions sur un passé qui ne passe pas

par [Pierre Tevanian](#), [Saïd Bouamama](#)

3.07.2019

[Le Parisien](#) notamment vient de le révéler : une nouvelle fois, les plus hautes autorités de la République française viennent de porter atteinte à la liberté d'expression, et plus précisément à la nécessaire autonomie de la recherche scientifique et du travail social, en cédant à une demande de censure émanant de la droite dure et de l'extrême droite. C'est notre camarade et ami Saïd Bouamama qui cette fois-ci fait les frais d'une abjecte campagne menée principalement par le Rassemblement National et sa presse quasi organique : *Le Figaro* et *Valeurs Actuelles*. Interdit de séjour dans un colloque de trois jours dont il avait pourtant été l'une des chevilles ouvrières, et cela sur simple décision d'un ministère de l'Intérieur lui-même soumis aux desiderata d'une extrême droite xénophobe et obscurantiste, Saïd mérite un large soutien. Nous nous associons donc à la [pétition](#) que vient de publier Mediapart, et nous republions un texte co-écrit avec lui, consacré à ce qui semble bel et bien être le ressort de cette extravagante et brutale ingérence étatique : le racisme.

À la question « Peut-on parler d'un racisme post-colonial ? », nous répondons par une autre question : Comment peut-on ne pas en parler ? Comment peut-on parler des formes contemporaines du racisme sans évoquer deux de ses principales généalogies : les systèmes esclavagiste et colonial ? Comment peut-on nier qu'existe aujourd'hui un profond racisme qui trouve son fondement dans des institutions, des pratiques, des discours et des représentations qui se sont élaborées dans le cadre de l'empire colonial français ? [1]

Comment peut-on le nier, par exemple, alors que les enquêtes d'opinion mettent en évidence une forme de mépris ou de rejet spécifique, plus fort et plus durable, à l'encontre des immigrés originaires de pays colonisés ? De ces enquêtes [2], il ressort en effet que, depuis plusieurs décennies, deux phénomènes sont observables : d'une part, les vagues d'immigration les plus récentes sont toujours les plus dépréciées, les plus craintes ou les plus méprisées, tandis que le temps dissipe peu à peu cette crainte et ce mépris ; d'autre part, les immigrés issus de pays anciennement colonisés, notamment d'Afrique, font exception à cette première règle.

En d'autres termes, il convient de distinguer le stigmatisme *xénophobe*, qui n'existe sous une forme exacerbée que pour les nouveaux arrivants, et le stigmatisme *raciste*, qui cristallise des représentations beaucoup plus profondément enracinées, et qui par conséquent ne perd pas - ou très peu - de sa force avec le renouvellement des générations et leur enracinement en France. Si les immigrants italiens, polonais, arméniens ou portugais ont pu être, à leur arrivée en France, l'objet de discours infâmants et de mesures discriminatoires d'une grande brutalité, souvent comparables par leur forme et par leur violence à ce que subissent aujourd'hui les immigrants post-coloniaux [3], il n'en est pas allé de même pour leurs enfants, et moins encore pour leurs petits-enfants. On ne peut pas en dire autant des enfants d'immigrés maghrébins ou noirs-Africains, seuls condamnés à l'appellation

absurde - mais éloquente politiquement – d'« immigrés de la deuxième ou troisième génération », et aux discriminations qui l'accompagnent.

Si le racisme est, selon la formule d'Albert Memmi, « une valorisation généralisée et définitive de différences réelles ou imaginaires, au profit de l'accusateur et au détriment de sa victime, afin de légitimer une agression ou des privilèges » [4], il y a bien un racisme spécifique qui s'est construit comme une légitimation de l'agression et du privilège coloniaux : il y a bien eu essentialisation et naturalisation de « différences culturelles » (notamment la référence musulmane), disqualification « morale » de ces différences, théorisation et production de « l'indigène » comme « corps d'exception » encadré par des dispositifs spécifiques (formalisés notamment, en Algérie, par le Sénatus-Consulte du 14 juillet 1865) [5]. Et ce racisme culturaliste s'est bel et bien transmis de génération en génération, y compris après les indépendances - et cela sans grande déperdition, comme tout système de représentations non-soumis à la critique et à la déconstruction : on peut difficilement nier que dans la société française contemporaine continuent de circuler - et d'agir - de manière massive des représentations du « Noir », de « l'immigré », du « musulman », du « beur » ou de la « beurette » [6] survalorisant une différence « culturelle » (« ils » sont différents de « nous ») en même temps que sont niées les autres différences, notamment de classe ou de « personnalité » (« ils » sont tous les mêmes, et « nous » partageons tous une même « identité nationale »).

Il n'est pas contestable non plus que cette double opération de clivage et d'amalgame produit des représentations clairement infériorisantes (« ils » sont marqués au mieux par la carence ou le retard, au pire par la dangerosité [7], tandis que « nous » incarnons « la Raison », « l'Universel » et « la modernité »). Il n'est pas contestable enfin que ce discours dévalorisant assure au présent la légitimation d'une situation de domination, de relégation et d'exclusion sociale systémiques.

### **Des discriminations systémiques et institutionnelles**

Après des décennies de cécité ou de dénégation, l'existence massive de discriminations racistes commence à être reconnue, et beaucoup sont prêts à admettre qu'elles touchent plus spécifiquement les descendants des anciens colonisés. Mais malgré l'existence de plusieurs études soulignant le caractère *systémique* de ces discriminations [8], celles-ci restent appréhendées majoritairement comme des phénomènes purement individuels de « méconnaissance de l'autre » ou de « repli sur soi », quand ce ne sont pas les victimes qui sont elles mêmes incriminées pour leur manque « d'intégration » ou leur retard « culturel ». Dans tous les cas, ce qui est nié est l'existence de *processus sociaux de production des discriminations*, en toute légalité, et par les institutions de la République elles-mêmes, masqués par un principe officiel de non-discrimination, rituellement proclamé mais quotidiennement bafoué [9]. Ce caractère systémique et institutionnel des discriminations est pourtant patent, et il constitue la première analogie repérable avec le rapport colonial :

*« Outre la série d'analogies qu'on peut saisir entre les deux phénomènes - analogies d'ordre historique (l'immigration est souvent fille de la colonisation directe ou indirecte) et analogies de structure (l'immigration, actuellement, occupe dans l'ordre des relations de domination la place qu'occupait hier la colonisation) - l'immigration s'est, d'une certaine façon, érigée en système de la même manière qu'on disait que la « colonisation est un système » (selon l'expression de Sartre) » [10].*

Le racisme post-colonial n'est donc pas une simple survivance du passé. Il s'agit au contraire d'une production permanente et systémique de notre société, les représentations héritées du passé étant reformulées et réinvesties au service d'intérêts contemporains. C'est bien notre société qui, au présent, continue de produire des indigènes au sens politique du terme : des « sous-citoyens », des « sujets » qui ne sont pas étrangers au sens juridique mais ne sont pas pour autant traités comme des Français à part entière.

Marx a bien étudié cette interaction entre passé et présent, et le rôle que joue l'imaginaire social hérité [11]. C'est à travers cet imaginaire que les hommes déchiffrent leur réalité vécue, déterminent les frontières entre un « nous » et un « eux », et fondent leur action présente. C'est en l'occurrence au travers de l'imaginaire colonial qu'ont été appréhendés les immigrés postcoloniaux des années 60 et 70, et qu'a été légitimée leur relégation économique, sociale et politique : *insertion par le bas* dans les secteurs les plus pénibles du monde économique, *négligence des besoins sociaux* non liés directement aux besoins productifs, *réduction de l'homme à une simple force de travail* (et en conséquence non-prise en compte de la vie familiale et de l'inévitable enracinement), *injonction à la discrétion et à l'apolitisme*. La massification du chômage et de la précarité depuis la décennie 1980 s'est réalisée sur la base de cet ordre des dominations dans lequel les immigrés apparaissent comme dominés parmi les dominés, et les Français issus de la colonisation ont hérité de la place de leurs parents.

### **Des « attributions causales » culturalistes, capacitaires et dépolitisantes**

L'imaginaire colonial se réinvestit notamment dans la manière d'appréhender les situations d'inégalité réelle. Dans le regard du colonisateur, les inégalités produites par le système colonial ne sont pas niées, mais leur genèse est refoulée, et recouverte par une explication biologique ou culturelle : le manque d'ardeur au travail du colonisé n'est par exemple pas expliqué par le rapport social colonial, qui impose au colonisé des conditions de travail éreintantes tout en le privant de toute initiative et de toute jouissance du fruit de son travail, mais par la congénitale indolence « de l'Africain » ou par l'incorrigible indiscipline « du Maghrébin » [12]. Un même mécanisme de décontextualisation, dépolitisation et ethnicisation opère aujourd'hui : ce ne sont plus les discriminations qui expliquent la marginalisation, la « rage » ou le « je-m'en-fichisme » [13] de nombreux jeunes issus de la colonisation, mais une carence de ces jeunes - manque de « repères » ou d'éducation parentale, incapacité ou incompatibilité « culturelle », manque de familiarité avec les « valeurs » de « la République » ou de « la modernité » ... Un ministre est même allé, en novembre 2005, jusqu'à inverser les causes et les effets en expliquant la difficulté de ces jeunes à trouver un emploi par leurs « comportements asociaux » ... eux-mêmes produits par la polygamie des parents !

La thématique de « l'intégration », encore dominante dans les politiques publiques ciblant les immigrés ou leurs enfants, s'inscrit dans ce registre culturaliste, capacitaire et dépolitisant. L'appel à l'intégration assigne en effet ses destinataires à une « différence culturelle » irréductible et à une perpétuelle position d'extériorité par rapport à la « communauté nationale » : s'« ils » doivent s'intégrer ou être intégrés, c'est qu'« ils » ne le sont pas encore - la procédure de naturalisation, avec son « questionnaire d'intégration », est l'une des traductions pratiques de cette logique. Or, c'est bien dans le cadre du système colonial que l'égalité des citoyens a été subvertie au profit d'une

conception culturaliste de la Nation, le colonisé ne pouvant pleinement intégrer la citoyenneté qu'en renonçant à son « statut personnel » [14].

### **L'intégrationnisme, autre nom du racisme**

Le mot d'ordre d'intégration impose également à ses destinataires une obligation de réserve, de discrétion, voire d'invisibilité. Eric Savarèse a montré comment le regard colonial tendait à invisibiliser le colonisé, ou à en faire le simple miroir dans lequel « la France » contemple son propre génie « civilisateur », et Abdelmalek Sayad a montré que cette invisibilisation était reproduite à l'endroit de l'immigration :

*« Parce que le rapport de forces est incontestablement en faveur de la société d'immigration - ce qui l'autorise à renverser du tout au tout la relation qui l'unit aux immigrés, au point de placer ces derniers en position d'obligés là où ils devraient au contraire obliger - celle-ci n'a que trop tendance à porter à son bénéfice ce qui, pourtant, est l'œuvre des immigrés eux-mêmes : aussi est-ce fréquemment qu'on présente au moins les aspects les plus positifs (ou considérés comme tels) de l'expérience des immigrés, c'est-à-dire en gros, l'ensemble des acquisitions qu'ils ont su imposer au grès de leur immigration (...) comme le résultat d'un travail diffus ou systématique d'inculcation, d'éducation (...) travail qui consiste à produire ce qu'on appelle les « évolués » (et du même coup, à discriminer ces immigrés « évoluables », « éducatibles », ou « amendables » des immigrés qui ne le sont pas ou ne veulent pas l'être) et dont le mérite revient bien sûr à la société d'accueil et à elle seule » [15]*

Il en va de même aujourd'hui pour les jeunes Français issus de la colonisation : eux aussi sont invisibilisés. Eux aussi sont sommés de ne pas être « ostentatoires ». Eux aussi sont les objets d'une injonction à la politesse et la discrétion alors même qu'ils font quotidiennement l'expérience du mépris et de l'injustice sociale. Et toute stratégie de visibilisation de leur part est ressentie comme une menace, un « refus d'intégration » ou un « rejet de la République ».

Au risque de choquer, on peut finalement dire que l'intégration, telle qu'elle est généralement pensée, parlée et traduite en termes de politiques publiques, est moins souvent une alternative à la discrimination raciste qu'une formulation sublimée ou un instrument de légitimation de cette discrimination : si le racisme est le refus de l'égalité, l'intégration est précisément le mot d'ordre qui permet d'évacuer la question égalitaire. En effet, si être « intégré », être « inclus », avoir « sa place » vaut mieux que d'être purement et simplement exclu, ces termes ne disent pas de *quelle* place il s'agit. Un serviteur a « sa place », il est inclus et intégré - il n'en demeure pas moins subordonné, méprisé et exploité. Et de fait, dans de très nombreux contextes, parler de « problèmes d'intégration » sert essentiellement à ne pas prononcer d'autres mots, comme *domination*, *discrimination* ou *inégalité*.

Le parallèle est à cet égard saisissant entre l'usage du terme même d'« intégration » dans le système colonial et dans le système post-colonial : dans les deux cas, au-delà des nombreuses différences de contexte, c'est la même opération qui est réalisée, à savoir le refoulement des revendications de liberté et d'égalité. Le mot « intégration » n'est en effet jamais autant utilisé par l'État français que lorsque les colonisés réclament l'égalité des droits, l'autodétermination ou l'indépendance - ou, plusieurs décennies plus tard, à partir de 1983, lorsque leurs descendants « marchent pour l'Égalité » [16].

## « Intégrer, réprimer, promouvoir, émanciper »

Le système postcolonial reproduit aussi des opérations de division et de compartimentage des individus issues du système colonial : une masse à intégrer, une masse à réprimer, une élite à promouvoir, des femmes à « émanciper » .

*Une masse à intégrer.* « Handicaps culturels », « résistances », « inadaptation de l'islam à la modernité » ou à « laïcité », manque « d'efforts d'intégration » : nous retrouvons dans tous ces clichés l'une des principales marques du « portrait mythique du colonisé », qu'Albert Memmi avait en son temps nommée « la marque du négatif ». Nous retrouvons le motif de « l'arriération » et du « retard », et son pendant : la mission « civilisatrice » de l'État français.

*Une masse à réprimer.* Dès qu'il s'agit de jeunes des quartiers populaires, et plus particulièrement de ceux qui sont issus de la colonisation, le refus et la révolte devant les inégalités sont d'emblée mis en illégitimité. Leurs actes étant perçus à travers un prisme étroitement culturaliste, ne sauraient avoir une signification, une valeur et *a fortiori* une légitimité sociale ou politique [17]. De par leur « refus d'intégration » ou leurs caractéristiques familiales et/ou culturelles et/ou religieuses, les jeunes revendicatifs ne peuvent apparaître que comme « anomiques » - ou pire : porteurs de normes et de valeurs dangereuses pour l'ordre social. Des « rodéos des Minguettes » de 1981 aux émeutes de novembre 2005, le recours systématique, quasi-exclusif et disproportionné à la « fermeté », à la surveillance et à la répression des mouvements de révolte est un autre point commun avec le modèle colonial.

Plus largement, tout comportement dissident, déviant ou simplement « déplacé » de la part d'un jeune issu de la colonisation fait l'objet de jugements moraux qui s'apparentent, par leur outrance, leur généralité et leur contenu, aux doléances du colon à l'encontre du colonisé. Le « portrait mythique du postcolonisé » reproduit dans une large mesure le « portrait mythique du colonisé » dont Albert Memmi avait en son temps analysé la structure et la genèse. C'est ainsi qu'on parle, aujourd'hui comme au temps des colonies, de « territoires » à « conquérir » ou « reconquérir », d'espaces « décivilisés », de « sauvagions » ou de « barbares », de « défaut d'éducation », de nécessaire « adaptation » de nos dispositifs pénaux à des populations « nouvelles », radicalement « différentes » des jeunes de jadis, vivant « en dehors de toute rationalité » [18].

Au-delà des mots, les pratiques politiques et policières rejouent, sur un mode heureusement moins extrême, une partition qui s'est largement écrite dans un contexte colonial : qu'il s'agisse du couvre-feu, de la « guerre préventive » que constituent les contrôles policiers à répétition ou les dispersions intempestives dans les halls d'immeuble, de la pénalisation des parents pour les fautes des enfants, ou encore des méthodes de gestion de la contestation politique (diffamation, criminalisation, appel aux autorités religieuses locales pour pacifier une émeute ou détourner la population d'une action politique protestataire), les autorités instaurent en banlieue des modes de gestion qui violent un certain nombre de principes fondamentaux (comme la *présomption d'innocence*, le principe de la *responsabilité individuelle*, le principe de *laïcité*), et qui par conséquent apparaissent comme des anomalies au regard d'une certaine tradition du Droit français, mais qui ne tombent pas du ciel. Si l'on se réfère à *l'autre tradition française*, à la part d'ombre que constituent le Droit d'exception et les techniques de pouvoir qui se sont inventées et expérimentées dans les colonies, alors l'actuelle « dérive sécuritaire » perd beaucoup de sa nouveauté et de son exotisme.

*Une élite à promouvoir.* Que ce soit pour disculper le « modèle français d'intégration » (en montrant à la masse en échec qu'« on peut s'en sortir », et que par conséquent chaque individu est seul responsable de son malheur) ou pour servir d'« intermédiaire » avec les autres « jeunes » au prétexte d'une proximité culturelle, ou encore pour occuper des postes ethnicisés au prétexte de spécificités, partout se décline une injonction idéologique à la déloyauté, dans des modalités proches de « l'évolué » ou du « peau noire, masque blanc » tel que l'analysait Franz Fanon.

*Des femmes à « émanciper », malgré elles et contre leurs groupes familiaux.* Les débats autour de la « loi sur les signes religieux » ont mis en évidence la persistance des représentations coloniales sur « l'hétérosexualité violente » du « garçon arabe » ou du « musulman » et sur la soumission de sa femme et de ses filles. Le fait même de récuser la parole des premières concernées, et de les sommer de se dévoiler, sous peine d'exclusion et de déscolarisation - en d'autres termes : de les « forcer à être libres » - relève d'une conception de l'émancipation qui fut celle des colonisateurs [19].

### **L'enjeu de la nomination**

Deux précisions s'imposent, pour finir, en réponse à des objections récurrentes. Tout d'abord, dire qu'il existe un racisme post-colonial ne revient pas à dire que ce racisme est le seul à l'œuvre dans la société française de 2006, que la colonisation est la seule source du racisme, et que les pays qui n'ont pas eu d'empires coloniaux n'ont pas leurs propres racismes, avec leurs propres fondements historiques. Il est évident qu'il existe en France d'autres racismes, c'est-à-dire d'autres formes de stigmatisation irréductible à la xénophobie : les racismes anti-juifs et anti-tziganes notamment - ou même des formes radicales de mépris social à l'égard de « blancs pauvres » qui s'apparentent à un « racisme de classe ». S'il est parfois utile de le rappeler, il est en revanche absurde, malhonnête et irresponsable de suspecter ou d'accuser *a priori* - comme beaucoup l'ont fait [20] - de « colonialo-centrisme », de « concurrence des victimes » voire de « banalisation de la Shoah » ou d'antisémitisme toute personne qui se consacre à l'analyse ou au combat contre les racismes spécifiques visant les colonisés ou les postcolonisés. Nous citerons sur ce point Sigmund Freud : se consacrer aux nombreuses névroses qui naissent de refoulements sexuels ne signifie pas qu'on nie l'existence d'autres troubles et d'autres causalités. De même, souligner les origines coloniales de certaines formes de racisme ne revient pas à nier l'existence d'autres formes de racisme et de discrimination, qui s'enracinent dans d'autres épisodes historiques et d'autres processus sociaux. Nous ne voyons pas plus « la colonisation partout » que Freud ne voyait « le sexe partout » - même si nous la voyons à l'œuvre là où beaucoup *ne veulent pas la voir*, comme Freud voyait la pulsion sexuelle là où beaucoup ne voulaient pas la voir.

Parler de racisme post-colonial, ce n'est pas non plus prétendre que les descendants de colonisés vivent une situation identique en tous points à celle de leurs ancêtres. Le préfixe « post » est à cet égard suffisamment clair : il marque à la fois un changement d'ère et une filiation, un héritage, un « air de famille ». Là encore, la précision est parfois utile, mais elle est le plus souvent hors de propos, notamment lorsqu'elle sert à « faire la leçon » à des mouvements militants qui sont parfaitement conscients des différences entre les situations coloniale et postcoloniale - et qui le disent de manière claire et répétée. Tel fut le cas à propos du Mouvement des Indigènes de la République : malgré leurs nombreuses mises aux point [21], nombre de savants ou de responsables politiques leur ont reproché, de manière quasi-rituelle, de se nommer « indigènes » ou de qualifier

de « coloniaux » certains discours ou certains dispositifs légaux, administratifs ou policiers. Le code de l'indigénat est aboli, leur explique-t-on doctement.

Le problème que posent ces appels au sérieux et à la rigueur historique, outre qu'ils prennent leurs destinataires pour des imbéciles, c'est qu'ils méconnaissent la spécificité du discours politique, ou plutôt de *certaines formes* du discours politique (la pétition, le tract, la banderole, le slogan), qui impliquent, de tout temps et quel que soit le front de lutte (ouvrier, féministe, homosexuel...), un certain usage du raccourci et de l'hyperbole. C'est aussi qu'ils méconnaissent le pouvoir heuristique que peut avoir « la colère des opprimés » [22].

Ces rappels à l'ordre laissent enfin un sentiment de « deux poids deux mesures », car on n'entend pas aussi souvent, de la part de chercheur-e-s ou de politiques, les mêmes leçons ou conseils amicaux adressés aux militantes féministes quand elles continuent - non sans raisons - de qualifier notre société de société patriarcale. Il en va pourtant de même pour les lois discriminatoires donnant un statut de mineure à la femme que pour le code de l'indigénat : elles ne sont plus en vigueur. L'égalité hommes-femmes est désormais actée dans les textes de loi, tout comme le principe de non-discrimination en fonction de « la race, l'ethnie ou la religion » - avec la même efficacité toute relative dans les deux cas... On ne retrouve pas non plus un tel souci de mesure et d'*hyper-correction* lorsque des sans-papiers sur-exploités se comparent à des *esclaves*, quand des philosophes, des sociologues ou des militants de gauche parlent d'Apartheid scolaire ou social, ou quand des salariés, bénéficiant pourtant encore de quelques acquis sociaux et d'un accès relatif aux biens de consommation, continuent de s'identifier, en chanson, aux « damnés de la terre » ou aux « forçats de la faim » ...

Plus profondément, les réactions hostiles, méfiantes ou condescendantes suscitées notamment par l'Appel des indigènes de la République posent la question cruciale du pouvoir de nomination et de sa légitimité. Ce pouvoir de nomination a des effets performatifs sur la réalité, sur ce qui en est dit et sur ce qui est renvoyé dans le « non-dit » et même dans l'indicible. Il construit le réel social d'une façon déterminée, imposant ainsi des grilles de lectures, des attributions causales et les conséquences concrètes qui en découlent en termes de politique publique. Il n'est donc pas indifférent de savoir *qui s'autorise à nommer qui*. Il n'est pas indifférent de voir émerger de nouveaux termes, qu'ils soient d'*auto-désignation* ou d'*hétéro-désignation*. C'est sous cet angle, plutôt que sur le mode professoral du rappel des différences entre indigènes coloniaux et postcoloniaux, qu'historiens et sociologues devraient appréhender le récent mouvement des Indigènes de la République. Comme le rappelait Abdelmalek Sayad :

« C'est une chose connue : la dérision est l'arme des faibles ; elle est une arme passive, une arme de protection et de prévention. Technique bien connue de tous les dominés et relativement courante dans toutes les situations de domination : « Nous, les Nègres... » ; « Nous les Khourouto ... » (pour dire « Nous les Arabes... ») ; « Nous les nanas... » ; « Nous les gens du peuple... » ; « Nous les culs-terreux », etc. (...). La sociologie noire américaine, la sociologie coloniale enseignent qu'en règle générale une des formes de révolte et sans doute la première révolte contre la stigmatisation (...) consiste à revendiquer le stigmate, qui est ainsi constitué en emblème. » [23]

## Notes

- [1] Ce texte est extrait du recueil *Culture coloniale en France. De la Révolution*, ouvrage collectif dirigé par Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Sandrine Lemaire, et co-édité par les Éditions Autrement et les Éditions du CNRS en avril 2008. 768 pages, 35 euros. Avec des contributions de : Robert Aldrich, Nicolas Bancel, Olivier Barlet, Esther Benbassa, Christian Benoît, Pascal Blanchard, Gilles Boëtsch, Saïd Bouamama, Sylvie Chalaye, Antoine Champeaux, Suzanne Citron, Catherine Coquery-Vidrovitch, Didier Daeninckx, Daniel Denis, Éric Deroo, Philippe Dewitte, Marcel Dorigny, Jean-Pierre Dozon, Jean-Luc Einaudi, Driss El Yazami, Bruno Etienne, Elizabeth Ezra, Marc Ferro, Pierre Fournié, Stanislas Frenkiel, Jacques Frémeaux, Charles Forsdick, Vincent Geisser, Ruth Ginio, Daniel Hémerly, Catherine Hodeir, Timothée Jobert, Herman Lebovics, Sandrine Lemaire, Gilles Manceron, Jean-Marc Moura, David Murphy, Gabrielle Parker, Mathieu Rigouste, Delphine Robic-Diaz, Alain Ruscio, Benjamin Stora, Pierre Tevanian, Steve Ungar, Françoise Vergès, Dominique Vidal, Abdourahman A. Waberi et Dominique Wolton.
- [2] Cf. Y. Gastaut, *L'immigration et l'opinion en France sous la cinquième République*, Seuil 1999
- [3] Cf. G. Noiriel, *Le creuset français*, Seuil, 1988 et *La tyrannie du national*, Calmann-Lévy, 1991
- [4] Cf. A. Memmi, *Le racisme*, Folio actuels, 1999
- [5] Cf. S. M. Barkat, *Le corps d'exception. Les artifices du pouvoir colonial et la destruction de la vie*, Editions Amsterdam, 2005
- [6] Cf. N. Bancel, P. Blanchard, *De l'indigène à l'immigré*, Découvertes Gallimard, 1999
- [7] Cf. P. Tevanian, « Le corps d'exception et ses métamorphoses », *Quasimodo*, n°9, été 2005, à lire sur [LMSI](#).
- [8] Cf. V. de Rudder (dir.), *L'inégalité raciste*, PUF, 2000
- [9] Cf. C. Delphy, « Un mouvement, quel mouvement ? », à lire sur [LMSI](#).
- [10] A. Sayad, « La » faute » de l'absence », *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, De Boeck Université, Paris-Bruxelles, 1997.
- [11] K. Marx, *Le 18 Brumaire de Napoléon Bonaparte*, Éd. Mille et une nuits, 1997
- [12] Cf. A. Memmi, *Portrait du colonisé*, op. cit
- [13] Cf. R. Hoggart, *La culture du pauvre*, op. cit.
- [14] Cf. E. Savarèse, *Histoire coloniale et immigration*, Séguier, 2000 ; A. Sayad, « Qu'est ce qu'un immigré ? », *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, op. cit., 1997.
- [15] Cf. S. M. Barkat, *Le corps d'exception*, op. cit., 2005
- [16] Cf. S. Bouamama, *Dix ans de marche des beurs*, Desclée de Brouwer, 1994
- [17] Cf. F. Athané, « Ne laissons pas punir les pauvres », à lire sur [LMSI](#).
- [18] Cf. P. Tevanian, *Le ministère de la peur*, op. cit.
- [19] Cf. N. Guénif-Souilamas et E. Macé, op. cit. et C. Delphy, « Antisexisme ou antiracisme : un faux dilemme », *Nouvelles questions féministes*, Volume 25, n°1, « Sexisme et racisme », janvier 2006.



**suite aux pressions du ministère de l'intérieur. Cette recherche pluridisciplinaire à laquelle je contribue depuis son début s'est étendue sur 4 ans et était adossée à un dispositif d'accompagnement pour des jeunes considérés comme « radicalisés ». L'accompagnement et la recherche ont touchés 105 jeunes français et les conclusions de l'investigation devaient être mises en comparaison avec des expériences de Belgique, du Canadienne, du Brésil, des Etats-Unis et du Tchad. La censure qui m'a touché fait suite à une « lettre ouverte à Castaner » du *Rassemblement National* relayée immédiatement par le Figaro, Valeurs actuelles, Français de Souche, etc., présentant les « intitulés des tables-rondes » comme faisant « transparaître une idéologie laxiste et l'éternelle culture de l'excuse chère à l'extrême-gauche » d'une part et moi-même comme « islamo-gauchiste » d'autre part.**

Cette interdiction n'est pas la première. Au cours de ces dernières années plusieurs débats et un colloque ont été reportés et/ou annulés en raison de campagnes de diffamation menées par l'extrême-droite ou par le *Printemps Républicain*. Cette fois-ci la capitulation immédiate à une injonction de l'extrême-droite porte sur une recherche (dont on peut certes ne pas partager la méthode ou les conclusions et en débattre) ce qui est lourd de signification. Avec les violences et arrestations subies par les Gilets Jaunes (qui sont déjà depuis de nombreuses décennies une réalité meurtrière dans les quartiers populaires), les pressions sur certains journalistes, les restrictions au droit de manifester, etc., cette censure est un révélateur d'une logique de fascisation qu'il est urgent de contrecarrer.

Je publie ci-dessous la première intervention que je devais présenter au colloque restituant quelques axes méthodologique de l'équipe de recherche. Chacun pourra ainsi se rendre compte par soi-même de son pseudo « islamo-gauchisme » et de sa « complaisance avec le djihadisme ». Les participants aux colloques ne s'y sont pas trompés en applaudissant chaleureusement mon intervention lue en mon absence. Je remercie vivement les 130 personnalités qui m'ont apportés leur soutien dans une tribune à Médiapart intitulée « En soutien à Saïd Bouamama » (<https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/090719/en-soutien-said-bouamama>). Transformée en pétition celle-ci peut être signée à l'adresse suivante : <http://chng.it/mCcHVFyY>

Nous reviendrons dans notre prochain article à la fois sur les résultats de la recherche et sur notre analyse de cette censure dangereuse.

Voici cette intervention :

### **Un « bricolage méthodologique » au service d'un objet complexe**

Tenter, comme nous avons tenté de le faire, de saisir le processus du « devenir extrémiste violent » ou la « mécanique de l'extrémisme violent » est une épreuve redoutable dont on ne sort pas entièrement indemne en dépit des protections et garde-fous absolument nécessaire mais toujours insuffisant que nous pouvons et que nous avons posés. L'épreuve en question n'est, en effet, rien de moins que la confrontation à l'innommable et à l'impensable : des enfants envisageant de tuer et de se tuer. Une partie de nos enfants en arrive donc à réduire leur champ des possibles qu'à une seule unique perspective mortifère. Face à une telle épreuve nous avons formalisée de manière transdisciplinaire quelques éléments de postures méthodologiques dès l'enclenchement de notre expérience. Celles-ci avaient pour vocation et objectifs de nous écarter des tentations par soucis de

protection à savoir : la tentation de recycler sur notre objet des savoirs acquis pour d'autres objets ; la tentation de la mise en typologie inadéquate à des trajectoires aussi diverses et aussi complexes ; la tentation de la recherche de la causalité unique ou déterminante ; la tentation du choix d'un système de conceptualisation définitif. Sans être exhaustif nous pouvons formaliser ces postures méthodologiques comme suit :

1. **Notre première** posture est celle de l'humilité. Nous sommes devant un objet et un chantier entièrement inédit sur lequel le champ des savoirs existant nous dit peu de chose quelle que soit la science sociale ou humaine mobilisée. La prétention au savoir préexistant sur un tel objet est heuristiquement inefficace, elle produit de la cécité et de la surdité aux bruits et aux vacarmes de notre réel contemporain inédit et elle rend indisponible à l'écoute d'une souffrance qui n'a plus de mots pour se dire. Le pari était dans l'Inversion de la RA en AR.
2. **Notre seconde** posture fut celle du refus de l'essentialisation. Nous ne sommes pas en présence d'un groupe humain homogène, ahistorique, sans mouvement et sans interactions avec les autres groupes sociaux. Nous sommes bien en présence de sujets divers ayant été et s'étant bricolés à partir d'une histoire, d'un héritage, d'épreuves, de rencontres et de non rencontres, etc. Bref ces enfants, nos enfants, sont une production « made in France » constituant un analyseur de notre société et de ses failles, de notre protection de l'enfance et de ses limites, de notre système éducatif et de ses manques, etc.
3. **Notre troisième posture** fut celle du choix du déséquilibre. Notre objet et sa complexité nous confronte aux limites de chacune de nos disciplines. La réalité sociale qui affleure avec de tels objets ne se laisse pas découper dans les frontières de chaque discipline. Il fallait donc que chacun d'entre nous accepte de sortir de sa zone de confort pour entrer, non pas dans un mélange désordonné des disciplines mais dans l'acceptation d'une alternance permanente entre les disciplines. Le pari était de rester sociologue ou psychologue par moment tout en soumettant les résultats et questionnements acquis aux autres approches disciplinaires. Il est vrai que nous avons un point d'appui préalable pour ce faire. Tous les membres de l'équipe pluridisciplinaire ont croisé Frantz Fanon dans le processus de formation intellectuel, dans la fabrique de leur subjectivité, dans le choix de leurs sujets d'étude. Or ce dernier est sans doute, un des penseurs qui a le plus maintenu l'interrogation permanente pluridisciplinaire tout en étant centré en permanence sur son approche scientifique.

Sur la base de ces postures que vous trouverez détaillées dans le rapport intermédiaire et le rapport final de l'étude nous nous sommes donné quelques repères méthodologiques provisoires. Ces repères étaient en effet, tout comme nos concepts d'ailleurs, comme pouvant évoluer à l'épreuve de l'avancée de notre travail d'investigation. Ces repères étaient conçus comme des hypothèses en mutation ouvertes sur la remise en cause en fonction de l'écoute du réel et de sa complexité.

**Le premier repère méthodologique** était le refus d'une centration sur l'offre de « djihadisme » pour nous intéresser à la demande de « djihadisme ». Nous ne sommes pas en présence de sujet ayant simplement été contaminé par « un virus extérieur » qu'il s'agirait d'éradiquer pour régler le problème. L'offre quand elle a existée a rencontré une demande préexistante que nous voulions tenter de comprendre dans toutes ses dimensions. Cette offre a même fréquemment été recherchée et parfois longuement avant d'avoir été trouvée. La centration unilatérale sur l'offre, encore souvent

trop fréquente en sciences sociales empêche d'aborder notre objet en termes de « processus de devenir extrémiste violent ». Pour paraphraser Simone de Beauvoir nous pourrions dire que l'on ne naît pas « extrémiste violent, on le devient ». Formulé ainsi, cela peut sembler une banalité mais c'est alors une banalité trop souvent oubliée.

**Notre second repère** a constitué en la distinction permanente des notions de causalité et de déclencheur tant dans l'analyse de chacune des trajectoires que dans la l'analyse transversale constituant notre recherche. Les évènements ou rencontres déclencheurs actualisent et accélèrent des processus préexistant, donnent chair à des tendances déjà-là, coagulent des mouvements profonds déjà présent antérieurement.

**Notre troisième repère méthodologique** a été la vieille et classique distinction hégélienne trop souvent oubliée entre apparence et essence, forme et fond. Cela nous a conduits à une posture de méfiance à l'égard des approches privilégiant le facteur religieux. Nous n'avons rencontrés que très peu le religieux en général et l'Islam en particulier et nous avons rencontrés fréquemment un mode spécifique du religieux en général et de l'islam en particulier ayant comme fonction de soigner, de combler, de raccrocher, de soutenir. C'est la raison pour laquelle nous avons adoptée dès le début une démarche comparative avec d'autres extrémismes violents et nos séjours de confrontations au Brésil, au Canada et aux USA sont venus confirmer nos convictions.

**Notre quatrième posture méthodologique** se résume dans la figure de l'iceberg. Les jeunes avec lesquels nous avons vécu cette expérience constituée, selon nous, le haut d'un iceberg porté par une base beaucoup plus large constituée par une partie non négligeable de notre jeunesse caractérisée par une fragilisation insoutenable des assises et des stabilités individuelles, familiales et sociales. C'est dire l'ampleur du chantier de prévention qui s'ouvre, selon nous, à l'issue de cette recherche. C'est dire également l'ampleur des mutations que nos institutions doivent parcourir pour apporter à temps les espaces de consolidation dont cette jeunesse a besoin. Les jeunes rencontrés font ainsi fonction d'analyste, non pas de l'ensemble de la jeunesse mais de sa partie désaffiliée. Ils sont également, selon nous, un analyste de nos institutions de jeunesse (éducation nationale, protection de l'enfance et bien d'autres).

Ces repères étant posés nous pouvions alors opérer les choix de méthode de recueil des données, d'entrée dans les trajectoires et d'ordonnement de ceux-ci. Nous pouvons restituer ces choix comme suit :

- Le choix de la rencontre signifiante du sujet : Il s'agissait pour nous de partir de lui et sa non-demande, de ses besoins et non des besoins de notre recherche, de ses temporalités et non des nôtres, de ses priorités et non des nôtres. De ce premier choix en découle de nombreux autres : le choix d'une première rencontre avec la compétence psychologique et psychanalytique ; le choix d'une rencontre progressive du reste de l'équipe et des autres compétences scientifiques ; le choix de nous adapter aux espaces et au temps du sujet ; le choix de travailler sur les questions concrètes et/ou matérielles marquant la quotidienneté du sujet ; etc. C'est ce travail de disponibilité qui est, selon nous, créateur des conditions nous permettant l'accès aux trajectoires tant pour construire l'accompagnement que pour mener à bien la recherche. Il s'agissait pour nous de partir du regard incarné pour aller vers le regard distancié pour ensuite construire un aller-retour permanent entre les deux regards.

- L'interrogation systématique de trois niveaux historiques dans chaque trajectoire. La première histoire interrogée est celle de l'histoire longue et des effets de cette macro-histoire sur les trajectoires familiales. La seconde est celle de la trajectoire familiale, de ses déterminants, de sa connaissance plus ou moins explicite, de ses événements marquants, de ses bifurcations, etc. La troisième est chronologique et aborde les processus de bricolage identitaire du sujet. Ces histoires sont, bien entendu, en interactions et ce sont ces interactions que nous voulions analyser dans chaque trajectoire d'une part et en termes de récurrences transversales d'autre part.
- La recherche des données sur les modalités du lien social qui relie le sujet au socius dans le passé, dans le présent et dans l'idéal qu'élabore et que recherche le sujet consciemment ou non. Nos travaux antérieurs sur les jeunes issus des classes populaires dans un contexte de déstabilisation sans précédent de la culture d'affiliation et de socialisation qu'était la culture ouvrière, avait en effet attiré notre attention sur les processus d'affiliation et de désaffiliation. La proportion non négligeables des mal-nommés « convertis » et les crises du lien que révèlent leurs trajectoires sont venues confirmer notre choix.
- La recherche de données sur les identifications dans l'histoire passée, présente et dans l'idéal du sujet a été une autre orientation. Les identités sont à la fois toujours plurielles et bricolées, contradictoires et en mouvement. Elles constituent un état d'équilibre entre stabilité et mouvement, invariance et mutation, héritage et production de soi. Nous recherchions en conséquence dans chacune des trajectoires les points de tension identitaire éventuel, les moments et événement de déséquilibre, les facteurs empêchant la stabilisation minimum.

Le recueil de toutes ces données s'est mis en place en diversifiant au maximum les espaces-temps de collecte et leurs modalités : lors des séances d'accompagnement psychologiques, dans des espaces collectifs, lors des démarches diverses effectués avec le sujet, lors d'entretien sociologiques, etc. De cette façon accompagnement thérapeutique et démarche de recherche se sont alimentés en permanence au prix il est vrai d'un coût humain considérablement plus élevé que dans une recherche classique. Plus élevé en termes de temps et de disponibilité certes mais aussi en termes d'épreuves existentielles pour chacun d'entre nous.

Ces données recueillies pour chaque trajectoire convergent ensuite vers l'espace d'analyse et d'élaboration qui structure notre recherche. Au sein de cet espace, il est demandé à chaque participant de se centrer sur sa discipline dans un premier temps et de fournir une lecture des données spécialisée disciplinairement. Dans un second temps les analyses disciplinaires sont soumises à l'interrogation des autres disciplines présentes dans l'équipe ou sollicitées de l'extérieur selon les besoins. Progressivement ainsi prend forme une analyse commune résultat de l'ensemble du processus. L'analyse des récurrences entre trajectoire peut alors se mettre en place, de même que la correction de nos concepts et de nos points de méthodes. Pour ne citer qu'un exemple nous avons formalisée initialement le concept de « basculement nihiliste » que nous avons ensuite abandonné ; d'abord du fait que le mouvement progressif est beaucoup plus prégnant dans les trajectoire, qu'il est fait d'essais et d'aller-retour et qu'en conséquence le terme « bascule » est inapproprié ; Ensuite parce que la dimension nihiliste est certes présentes mais au côté d'autres tout aussi prégnantes : altruiste ou recherche de liens par exemple.

